



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Bureau de poste du centre commercial Louis-Bleriot

Question écrite n° 46884

Texte de la question

M. Jacques Guyard appelle l'attention de M. le ministre delegue a la poste, aux telecommunications et a l'espace sur les menaces de fermeture qui pesent sur le bureau de poste du centre commercial Louis-Bleriot, a Guyancourt dans les Yvelines. Cette fermeture, dont l'annonce a suscite la creation d'un comite d'usagers, priverait plus de 7 000 habitants d'un service public de proximite et contribuerait a reduire l'equipement d'un des quartiers les plus denses de cette commune. Certes, l'ouverture d'un centre plus important, capable de repondre aux besoins d'une population qui atteindra bientot 30 000 habitants, est envisagee, mais cela ne pourrait-il s'accompagner du maintien de ce bureau sous forme d'annexe ? Il lui demande comment il entend, dans le cadre de la modernisation du reseau postal, repondre a l'attente legitime des usagers dans cette commune.

Texte de la réponse

La Poste participe activement a la politique d'aménagement du territoire conformément aux dispositions de la loi du 2 juillet 1990, de son cahier des charges et du contrat de plan qu'elle a signe avec l'Etat, avec comme objectif d'assurer un service public de qualite sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les banlieues. Comme le souligne l'honorable parlementaire, la population du quartier du Pont du Rutoir a Guyancourt, ou se situe le bureau de poste actuel, craint la fermeture de cet etablissement du fait de la construction du nouveau bureau de cette ville a environ 800 metres de ce quartier. Ce bureau, dont l'ouverture est prevue en avril 1997, permettra un meilleur accueil du public et une amelioration des conditions de travail des personnels puisqu'il sera organise en trois espaces : les guichets, l'espace conseil personnalie et l'espace automates. Toutefois, cette nouvelle implantation ne remet nullement en cause l'existence du bureau de poste situe sur la place Bleriot et les rumeurs quant a sa fermeture sont denues de tout fondement.

Données clés

Auteur : [M. Guyard Jacques](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46884

Rubrique : Poste

Ministère interrogé : télécommunications et espace

Ministère attributaire : télécommunications et espace

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 30 décembre 1996, page 6824

Réponse publiée le : 17 février 1997, page 859